

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 13 avril 2016 portant modification de la composition  
du Conseil national des opérations funéraires**

NOR : INTB1606937A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1241-1 et R. 1241-1 à R. 1241-3;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2016 portant nomination au Conseil national des opérations funéraires,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du Conseil national des opérations funéraires, au titre des représentants des administrations:  
Sur proposition du ministère de l'intérieur:

M. Arnaud SCHAUMASSE, en qualité de membre titulaire, en remplacement de M. Pascal COURTADE.

Article 2

Le directeur général des collectivités locales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 avril 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général des collectivités locales,*  
B. DELSOL